



Projet éducatif

**POLYVALENTE
DEUX-MONTAGNES**

2019-2022



Table des matières

TABLE DES MATIÈRES.....	1
SECTION 1.....	2
But et définition du projet éducatif.....	2
SECTION 2.....	2
Encadrements légaux.....	2
SECTION 3.....	3
Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif.....	3
SECTION 4.....	4
Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif.....	4
SECTION 5.....	4
Contexte dans lequel évolue l'établissement.....	4
ANALYSE DES RÉSULTATS.....	7
SECTION 6.....	18
Mission, vision, valeurs.....	18
SECTION 7.....	19
Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement, en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite.	19
SECTION 8.....	21
Résolution du conseil d'établissement CÉ18-19/040.....	21
SECTION 9.....	22
Signature des membres du conseil d'établissement.....	22



Section 1

But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes. Il est élaboré en réponse aux caractéristiques et aux besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est élaboré et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration de différents acteurs intéressés par l'établissement : les élèves, les parents, le personnel enseignant, les autres membres du personnel de l'établissement (ex. : service de garde, secrétaire, etc.) ainsi que des représentants de la communauté et de la commission scolaire.



Section 2

Encadrements légaux

La LIP précise que le projet éducatif d'un établissement d'enseignement doit tenir compte des obligations suivantes :

- présenter les éléments suivants (LIP, articles 37 et 97.1) :
 - la description du contexte dans lequel l'établissement d'enseignement évolue et les principaux enjeux auxquels il est confronté, notamment en matière de réussite scolaire et, dans le cas d'un centre de formation professionnelle, d'une adéquation entre la formation et les besoins régionaux ou nationaux de main-d'œuvre;
 - les orientations propres à l'établissement d'enseignement et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - les cibles au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visés;
 - la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.
- respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école (LIP, article 37)¹;
- harmoniser la période couverte par le projet éducatif avec celles du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire et du plan stratégique du ministère (LIP, articles 37.1, 97.2 et 209.1);
- respecter, le cas échéant, les modalités établies par le ministre visant la coordination de l'ensemble de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le ministère (LIP, article 459.3);

¹ Pour les écoles seulement, selon les exigences législatives



- assurer la cohérence du projet éducatif avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire (LIP, articles 37 et 97.1);
 - Dans l'analyse du contexte, dont notamment les résultats obtenus par l'établissement d'enseignement au regard des orientations et des objectifs du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, l'établissement d'enseignement évalue la pertinence d'intégrer les orientations et les objectifs du plan d'engagement vers la réussite dans le projet éducatif. Dans ce cas, il revient à l'établissement d'enseignement de déterminer une cible qui peut alors être différente de celle établie par la commission scolaire. De plus, rien n'empêche un établissement d'enseignement d'inscrire à son projet éducatif d'autres orientations ou objectifs que ceux qui sont inscrits dans le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, en fonction de l'analyse de son contexte et de ses priorités, s'il juge pertinent de le faire.



Section 3

Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

La communauté éducative de la PDM est constituée des élèves de l'école, de leurs parents, des enseignants, du personnel et des professionnels de l'école, des membres de la direction et des partenaires de la communauté qui sont impliqués dans la vie de l'école. Le présent projet éducatif a été élaboré par un comité de pilotage représentatif de la communauté éducative de la polyvalente Deux-Montagnes. Ce comité était composé de :

Mme Karen Packwood, présidente du conseil d'établissement;
Mme Hanèn M'Kaouar, parent membre du conseil d'établissement;
Mme Julie Cardinal, enseignante au programme d'éducation intermédiaire;
Mme Marie-Claude Garant, enseignante en adaptation scolaire ;
Mme Nadine Parent, enseignante au régulier ;
Mme Sabrina Giguère, psychoéducatrice;
Mme Madeleine Fournier, technicienne en éducation spécialisée ;
Mme Claudia Turcotte, technicienne en éducation spécialisée en adaptation scolaire;
Mme Ashley Vaillancourt, élève en 4^e secondaire au régulier et membre du conseil des élèves;
Mme Hana Lina Brahimi, élève en 5^e secondaire au programme d'éducation intermédiaire et membre du conseil des élèves;
Mme Katryne Côté, directrice adjointe ;
M. Serge Desnoyers, directeur adjoint ;
M. Michel Perron, directeur.



Section 4

Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Une large consultation a été menée auprès de tous les acteurs de la communauté éducative de la polyvalente Deux-Montagnes dans le but de cerner les priorités relatives aux enjeux du projet éducatif. Un outil de collecte de données a été élaboré et transmis par voie électronique à tous les parents, membres du personnel et partenaires internes et externes. La cueillette des données s'est déroulée sur une période d'un mois et le niveau de participation a permis d'obtenir un échantillon représentatif. La participation à la cueillette de données se décline comme suit : un total de 538 réponses dont 78,4 % proviennent des parents des élèves de l'école (422), 10 % proviennent des enseignants (54), 5 % proviennent du personnel non enseignant (27), 1,1 % proviennent des partenaires externes de l'école (6) et 5,4 % des élèves de l'école (29). Le comité de pilotage du projet éducatif a été réuni à cinq reprises afin d'être consulté et de travailler à l'élaboration de son contenu. Tout au long du processus d'élaboration, la direction a informé les membres du conseil d'établissement de l'avancement des travaux à chacune des séances du conseil. Elle a fait de même avec le comité de consultation des enseignants de l'établissement (CCEE). Enfin, tous les résultats de la collecte de données, incluant les commentaires recueillis, ont été partagés à toute la communauté éducative de la polyvalente Deux-Montagnes.

Au mois de mars, la direction a tenu une assemblée générale de tout le personnel pour présenter le document de travail du projet éducatif et enclencher la consultation officielle de toute l'équipe-école pour une durée maximale de 30 jours.



Section 5

Contexte dans lequel évolue l'établissement

Environnement externe

La polyvalente Deux-Montagnes, située dans la municipalité de Deux-Montagnes, évolue dans un contexte socio-économique dont l'indice de défavorisation, selon l'IMSE (Indice de milieu socio-économique), est au rang décile 6 (rang 1 étant le moins défavorisé, rang 10 étant le plus défavorisé). La MRC de Deux-Montagnes a une faible proportion de personnes vivant sous la mesure de faible revenu (MFR) après impôts (9,5 %). Le taux de chômage de la MRC de Deux-Montagnes est de 6,5 % et il est similaire à celui de la région (6,7 %). Quant à elle, la proportion de personnes sans diplôme âgées de 25 à 64 ans vivant sur le territoire de la MRC de Deux-Montagnes est de 13,9 %. Celle-ci est légèrement inférieure à la moyenne régionale de 14,8 %.

Pour s'appuyer dans sa mission éducative, l'école collabore avec les principaux partenaires externes suivants: Fondation PDM, Jeunesse Atout, Carrefour Jeunesse emploi de la MRC Deux-Montagnes, CISSS des Laurentides, Direction protection de la de la jeunesse (DPJ), RSEQ (sports étudiants), Ville de Deux-Montagnes, la Régie de police du Lac des Deux-Montagnes, S.O.S Jeunesse, regroupement en toxicomanie Prisme, Maison des jeunes de Deux-Montagnes



Environnement interne

La polyvalente Deux-Montagnes accueille près de 1750 élèves qui proviennent majoritairement de son aire de desserte et, dans une plus petite proportion, de municipalités autres que celle de la MRC de Deux-Montagnes. Elle offre des parcours scolaires variés afin de répondre aux besoins de ses élèves. On y retrouve :

- Un programme d'enseignement intermédiaire du baccalauréat international (PEI) qui comprend plus de 500 élèves;
- Un programme régional de football qui comprend plus de 200 élèves;
- Un programme régulier qui comprend la majorité de ses élèves, soit plus de 800;
- Quatre classes spécialisées de type CSP (classe de soutien personnalisé) qui comprend une trentaine d'élèves;
- Un programme de formation axé sur l'emploi (PFAE) qui dessert le secteur ouest de la CSSMI. Il comprend un volet de formation des métiers semi-spécialisés (FMS), un volet de formation préparatoire au travail (FPT) et un centre de formation en entreprise et récupération (CFER). Plus d'une centaine d'élèves en font partie.

La polyvalente Deux-Montagnes est composée d'une équipe variée pour répondre aux besoins du milieu et des élèves. C'est approximativement 200 employés qui appartiennent à des champs d'expertise variés, soit : 125 enseignants, 7 professionnels (psychoéducateurs, orthophonistes, conseillères d'orientation, animatrice à la vie étudiante), 20 TES, 14 surveillants d'élèves, 18 employés de soutien technique et administratif, 10 employés de soutien manuel et 6 membres de direction.

Sur le plan du climat sain et sécuritaire, la polyvalente Deux-Montagnes travaille à améliorer la sécurité des élèves et de tout le personnel. La dimension de l'établissement et son aménagement intérieur particulier et le nombre de personnes qui y évolue quotidiennement (près de 2000 personnes) représentent de réels défis de sécurité. Plusieurs actions ont été mises de l'avant comme le port d'un uniforme scolaire pour tous les élèves, l'achat de nombreuses caméras de surveillance et l'ajout de surveillants d'élèves. La cueillette de données fait ressortir que la dimension du climat sain et sécuritaire est la priorité des répondants relativement à un environnement scolaire adapté aux défis du 21^e siècle (enjeu 2).

Le portrait de la réussite et de la diplomation à la polyvalente Deux-Montagnes est dans l'ensemble positif, mais marqué par certaines zones de vulnérabilité. Voici quelques éléments permettant d'apprécier ce portrait :

- Le pourcentage d'élèves en provenance du primaire âgé de 13 ans au 30 septembre 2018 (normalement 12 ans) est de 4,74 % (14 /295 élèves). Ce pourcentage est plutôt faible;
- Le taux de sortie de nos élèves non diplômés en juin 2018 est de 16 % (2015 : 14 %, 2016 : 20 % et 2017 : 18 %);
- Le taux de réussite de nos élèves au sommaire en mathématique en 2017-2018 est légèrement inférieur aux taux de réussite de la CSSMI en 1^{re} et 2^e secondaire, en 4^e secondaire (math enrichie) et en 5^e secondaire (math régulière et enrichie);
- En 2017-2018 le taux de réussite de nos élèves au sommaire en français est légèrement inférieur aux taux de réussite de la CSSMI en 1^{re}, 2^e et 4^e secondaire;
- En 2017-2018 le taux de réussite de nos élèves au sommaire en sciences de 4^e secondaire est supérieur à celui de la CSSMI;



- En 2017-2018 le taux de réussite de nos élèves au sommaire en histoire de 4^e secondaire est inférieur à celui de la CSSMI;
- Le taux de réussite global de notre école en **français** pour la durée des cinq années du secondaire est de 91,6 %, alors que celui de la CSSMI est de 93,4 % ;
- Le taux de réussite global de notre école en **mathématiques** pour la durée des cinq années du secondaire est de 88,8 %, alors que celui de la CSSMI est de 89 %.



Analyse des résultats

Tableau du portrait de la réussite et de la diplomation des élèves

Analyse des élèves non diplômés				
Élèves non diplômés en juin 2014	Élèves non diplômés en juin 2015	Élèves non diplômés en juin 2016	Élèves non diplômés en juin 2017	Élèves non diplômés en juin 2018
37/282 (13 %)	40/278 (14 %)	58/290 (20 %)	51/281 (18 %)	38/243 (16 %)

Français écriture 5 ^e secondaire Code : 132520	Année	% de réussite au résultat final	% de réussite au résultat final CSSMI	% de réussite au résultat final MEES <i>École publique</i>
	2011-2012	85,7 %	82,4 %	80,5 %
	2012-2013	81 %	79,5 %	79,6 %
	2013-2014	83 %	77,4 %	74,4 %
	2014-2015	84,7 %	79,7 %	78,6 %
	2015-2016	78,7 %	81,6 %	80,6 %
	2016-2017	78,1 %	78,9 %	79,8 %
	2017-2018	78,9 %	81 %	79,3 %



Matière Français

	RÉUSSITE				NON-RÉUSSITE	
			Zone de vulnérabilité			
	L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape*	L'élève satisfait clairement aux attentes prévues à l'étape*	L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*	L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*	L'élève est en deçà des attentes prévues à l'étape	L'élève est nettement en deçà des attentes à l'étape*
	5	4	3	3	2	1
	100 % à 88 %	87 % à 74 %	73 % à 70 %	69 % à 60 %	59 % à 42 %	41 % à 0 %
132108 288 élèves	31/288 = 11 %	153/288 = 53 %	26/288 = 9 %	55/288 = 19 %	21/288 = 7 %	2/288 = 1 %
	64 %		28 %		8 %	
132208 304 élèves	20/304 = 7 %	151/304 = 50 %	49/304 = 16 %	59/304 = 19 %	18/304 = 6 %	7/304 = 2 %
	57 %		35 %		8 %	
132308 353 élèves	37/353 = 10 %	160/353 = 45 %	37/353 = 10 %	91/353 = 26 %	21/353 = 6 %	7/353 = 2 %
	55 %		36 %		8 %	
132406 313 élèves	28/313 = 9 %	115/313 = 37 %	40/313 = 13 %	103/313 = 33 %	22/313 = 7 %	5/313 = 2 %
	46 %		46 %		9 %	
132506 247 élèves	20/247 = 8 %	111/247 = 45 %	27/247 = 11 %	74/247 = 30 %	14/247 = 6 %	1/247 = 0 %
	53 %		41 %		6 %	
TOTAL 1505 élèves	136/1505 = 9 %	690/1505 = 46 %	179/1505 = 12 %	382/1505 = 25 %	96/1505 = 6 %	22/1505 = 1 %
	55 %		37 %		7 %	



Matière Mathématique

	RÉUSSITE				NON-RÉUSSITE	
			Zone de vulnérabilité			
	L'élève dépasse les attentes prévues à l'étape*	L'élève satisfait clairement aux attentes prévues à l'étape*	L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*	L'élève satisfait minimalement aux attentes prévues à l'étape*	L'élève est en deçà des attentes prévues à l'étape	L'élève est nettement en deçà des attentes à l'étape*
	5	4	3	3	2	1
	100 % à 88 %	87 % à 74 %	73 % à 70 %	69 % à 60 %	59 % à 42 %	41 % à 0%
063126 285 élèves	52/285 = 18 %	136/285 = 48 %	23/285 = 8 %	40/285 = 14 %	26/285 = 9 %	8/285 = 3 %
	66 %		22 %		12 %	
063226 323 élèves	76/323 = 24 %	119/323 = 37 %	22/323 = 7 %	58/323 = 18 %	27/323 = 8 %	21/323 = 7 %
	61 %		25 %		15 %	
063306 348 élèves	70 /348 = 20 %	116/348 = 33 %	36/348 = 10 %	94/348 = 27 %	29/348 = 8 %	3/348 = 1 %
	53 %		37 %		9 %	
063414/065426 351 élèves	40/351 = 11 %	138/351 = 39 %	36/351 = 10 %	94/351 = 27 %	37/351 = 11 %	6/351 = 2 %
	50 %		37 %		13 %	
063504/065506 206 élèves	28/206 = 14 %	101/206 = 49 %	15/206 = 7 %	39/206 = 19 %	20/206 = 10 %	3/206 = 1 %
	63 %		26 %		11 %	
TOTAL 1513 élèves	266/1513 = 18 %	610/1513 = 40 %	132/1513 = 9 %	325/1513 = 21 %	139/1513 = 9 %	41/1513 = 3 %
	58 %		30 %		12 %	



Mathématique SN-Raisonner Code : 65420	Année	% de réussite au résultat final	% de réussite au résultat final CSSMI	% de réussite au résultat final MEES <i>École publique</i>
	2011-2012	79,8 %	75,3 %	78,9 %
	2012-2013	83,8 %	77,7 %	75,7 %
	2013-2014	86,9 %	77,2 %	77,8 %
	2014-2015	93,4 %	90,6 %	88,7 %
	2015-2016	96,8 %	94,1 %	91,8 %
	2016-2017	77,1 %	65,6 %	64,8 %
	2017-2018	82 %	83,5 %	84,9 %

Mathématique CST-Raisonner Code : 63420	Année	% de réussite au résultat final	% de réussite au résultat final CSSMI	% de réussite au résultat final MEES <i>École publique</i>
	2011-2012	51,1 %	62,7 %	66,1 %
	2012-2013	67,7 %	68,5 %	68,9 %
	2013-2014	83,2 %	66,2 %	66,9 %
	2014-2015	69,1 %	69 %	63 %
	2015-2016	86,8 %	84,9 %	80,5 %
	2016-2017	77,1 %	79,8 %	71,4 %
	2017-2018	88,3 %	86,3 %	75,7 %



Sciences Volet théorique Code : 55410	Année	% de réussite au résultat final	% de réussite au résultat final CSSMI	% de réussite au résultat final MEES <i>École publique</i>
	2011-2012	64,9 %	60,1 %	62,6 %
	2012-2013	81,6 %	72,8 %	76,4 %
	2013-2014	80,6 %	71,7 %	76,1 %
	2014-2015	53,3 %	60,1 %	64,4 %
	2015-2016	70,9 %	74,2 %	72,3 %
	2016-2017	86,6 %	83,9 %	83,1 %
	2017-2018	91,9 %	88,4 %	84,2 %



Mathématique 063126						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 30 %	C1 (résoudre)	288	246	39	86,32 %	88,16 %
Pondération 70 %	C2 (raisonner)		238	47	83,51 %	85,91 %
Résultat disciplinaire			251	34	88,07 %	89,51 %

Mathématique 063226						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 30 %	C1 (résoudre)	331	225	68	78,95 %	86,43 %
Pondération 70 %	C2 (raisonner)		263	60	81,42 %	83,85 %
Résultat disciplinaire			275	48	85,14 %	88,15 %

Mathématique 063306						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 30 %	C1 (résoudre)	354	316	32	90,80 %	81,97 %
Pondération 70 %	C2 (raisonner)		292	57	83,67 %	77,29 %
Résultat disciplinaire			316	32	90,80 %	83,14 %



Mathématique – Culture, société et technique 063414						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 30 %	C1 (résoudre)	232	165	37	81,68 %	87,66 %
Pondération 70 %	C2 (raisonner)		178	23	88,56 %	83,39 %
Résultat disciplinaire			182	20	90,10 %	68,73 %

Mathématique – Sciences naturelles 065426						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 30 %	C1 (résoudre)	155	126	28	81,82 %	90,91 %
Pondération 70 %	C2 (raisonner)		124	30	80,52 %	86,84 %
Résultat disciplinaire			131	23	85,06 %	90,05 %

Mathématique – Culture, société et technique 063504						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 30 %	C1 (résoudre)	116	107	9	92,24 %	93,92 %
Pondération 70 %	C2 (raisonner)		287	29	75 %	86,27 %
Résultat disciplinaire			98	18	84,48 %	92,78 %

Mathématique – Sciences naturelles 065506						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 30 %	C1 (résoudre)	89	83	6	93,26 %	97,53 %
Pondération 70 %	C2 (raisonner)		78	11	87,64 %	89,34 %
Résultat disciplinaire			84	5	94,38 %	95,58 %



Français 132108						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 40 %	C1 lire					
Pondération 40 %	C2 écrire	255	33	88,54 %	89,34 %	
Pondération 20 %	C3 communiquer	268	20	93,06 %	94,70 %	
Résultat disciplinaire		265	23	92,01 %	93,32 %	

Français 132208						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 40 %	C1 lire					
Pondération 40 %	C2 écrire	274	30	90,13 %	89,08 %	
Pondération 20 %	C3 communiquer	279	24	92,08 %	94,57 %	
Résultat disciplinaire		279	25	91,78 %	93,36 %	

Français 132308						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 40 %	C1 lire					
Pondération 40 %	C2 écrire	282	71	79,89 %	83,98 %	
Pondération 20 %	C3 communiquer	324	29	91,78 %	92,35 %	
Résultat disciplinaire		325	28	92,07 %	91,23 %	



Français 132406						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 40 %	C1 lire	318	268	45	85,62 %	86,70 %
Pondération 40 %	C2 écrire		231	82	73,80 %	84,31 %
Pondération 20 %	C3 communiquer		285	28	91,05 %	93,37 %
Résultat disciplinaire			286	27	91,37 %	92,20 %

Français 132506						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 40 %	C1 lire	247	222	25	89,88 %	87,56 %
Pondération 50 %	C2 écrire		201	46	81,38 %	83,93 %
Pondération 10 %	C3 communiquer		237	10	95,95 %	97,19 %
Résultat disciplinaire			232	15	93,93 %	92,26 %

Sciences et technologie 055444						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite / Résultat final	CSSMI
Pondération 40 %	C1 (pratique)	302	290	9	96,99 %	93,98 %
Pondération 60 %	C2 (théorique)		274	25	91,64 %	87,27 %
Résultat disciplinaire			288	11	96,32 %	92,38 %



Histoire et éducation à la citoyenneté 087103						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite/ Résultat final	CSSMI
Pondération 100%	C1	289	216	70	75,52 %	88,03 %
Histoire et éducation à la citoyenneté 087213						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite/ Résultat final	CSSMI
Pondération 100%	C1	314	249	52	82,72 %	86,83 %
Histoire et éducation à la citoyenneté 085304						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite/ Résultat final	CSSMI
Pondération 100%	C1	344	290	47	86,05 %	84,53 %
Histoire et éducation à la citoyenneté 085404						
Résultats finaux		Nombre d'élèves	Réussites	Échecs	Taux de réussite/ Résultat final	CSSMI
Pondération 100%	C1	325	271	51	84,16 %	87,84 %



Taux de certification des élèves du Programme de formation axé sur l'emploi (PFAE)		
Année Nombre d'élèves	Taux de certification FPT de la PDM	
	réussite	% de réussite
2015-2016 12 élèves	8/12	66 %
2016-2017 16 élèves	10/16	62,5 %
2017-2018 30 élèves	22/30	73,3 %
Année Nombre d'élèves	Taux de certification FMS secteur Ouest CSSMI	
	réussite	% de réussite
2015-2016 87 élèves	54/87	62 %
2016-2017 66 élèves	33/66	53 %
2017-2018 58 élèves	35/58	60 %



Section 6

Mission, vision, valeurs

Mission

L'équipe-école de la polyvalente Deux-Montagnes travaille à offrir aux élèves des expériences pédagogiques stimulantes et innovantes pour éveiller leur curiosité intellectuelle, répondre à leurs aspirations et faire d'eux des citoyens ouverts sur le monde, engagés et bienveillants.

Elle a pour mission, dans une approche inclusive, d'organiser des services éducatifs de qualité au bénéfice de tous ses élèves, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification à travers les différents parcours qu'elle offre à chacun d'eux.

Par la réalisation de sa mission, l'établissement contribue activement à la mission de la CSSMI.

Vision

Résolument centrée sur les réussites de chacun de ses élèves tout au long du parcours scolaire, la polyvalente Deux-Montagnes travaille au développement et à l'amélioration de pratiques pédagogiques innovantes, probantes et proactives.

Elle s'appuie sur les forces d'un personnel compétent, des élèves engagés dans leur réussite scolaire, sur la collaboration des parents et sur la concertation avec les partenaires de la communauté. Elle poursuit ainsi le développement d'une réelle communauté éducative favorisant l'épanouissement de tous.

Valeurs

La polyvalente Deux-Montagnes est animée par trois valeurs organisationnelles qui viennent appuyer et renforcer l'accomplissement de sa mission. Ces valeurs sont basées sur des comportements éthiques et sont partagées par tous les membres de l'organisation :

- La COLLABORATION reposant sur le travail d'équipe et la concertation;
- La BIENVEILLANCE s'exprimant par une approche positive et personnalisée en toutes situations;
- La RIGUEUR se traduisant par des méthodes de travail cohérentes, efficaces et efficaces.

Ces trois valeurs démontrent l'engagement concret dans l'action.



Section 7

Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement, en cohérence avec le plan d'engagement vers la réussite.

Enjeu 1

Un parcours de réussite pour chaque élève.

Orientation

Assurer, dans une approche inclusive, les meilleures conditions d'apprentissage pour chaque élève.

❖ **Objectif 1**

Augmenter la réussite assurée (74 % et plus) en français et en mathématiques des élèves du régulier, du PEI et des élèves intégrés en classe régulière.

Indicateur

Taux de réussite assuré en français et en mathématiques.

Cible

Taux de réussite assurée (74 % et plus) de **60 %** en français pour la totalité des niveaux (situation de départ : 55 %).

Taux de réussite assurée (74 % et plus) de **63 %** en mathématiques pour la totalité des niveaux (situation de départ : 58 %).

❖ **Objectif 2**

Augmenter la réussite des élèves à l'épreuve ministérielle d'écriture (français de 5e secondaire).

Indicateur

Taux de réussite des élèves à l'épreuve ministérielle d'écriture de 5e secondaire.

Cible

Taux de réussite égal ou supérieur au taux de réussite final de la CSSMI à l'épreuve ministérielle d'écriture de 5e secondaire. (situation de départ : 78,9% PDM- 81% CSSMI- 79,3% MEES École publique).

❖ **Objectif 3**

Augmenter la certification des différentes clientèles du PFAE (FMS et FPT).

Indicateur

Taux de certification des différentes clientèles du PFAE (FMS et FPT)

Cible

Taux de certification de **80 %** en FPT (situation de départ 73,3 %, 22 élèves /30).

Taux de certification de **80 %** en FMS (situation de départ 60 %, 35 élèves /68).



Enjeu 2

Un environnement scolaire adapté aux défis du 21^e siècle

Orientation

Offrir un milieu de vie sain, innovant, stimulant et favorisant l'apprentissage.

❖ **Objectif 1**

Diminuer le nombre de cas de violence et d'intimidation.

Indicateur

Nombre de cas de violence et d'intimidation enregistré dans SPI.

Cible

Nombre d'événements de violence et d'intimidation répertoriés inférieur à 10 % (situation de départ 2018-2019 : 12%)

❖ **Objectif 2**

Organiser des activités à caractère culturel, sportif et scolaire pour tous les élèves à l'intérieur de l'horaire régulier.

Indicateur

Taux de participation aux activités à caractère culturel, sportif et scolaire.

Cible

50% des élèves qui participent aux activités à caractère culturel, sportif et scolaire.

Enjeu 3

L'engagement et la concertation pour la réussite.

Orientation

Encourager la collaboration des différents acteurs (élèves, personnel, parents) tout au long du parcours scolaire des élèves.

❖ **Objectif 1**

Améliorer la communication entre les différents acteurs du milieu.

Indicateur

Taux de satisfaction des communications des différents acteurs du milieu scolaire.

Cible

80 % des différents acteurs du milieu scolaire sont satisfaits des communications.



Section 8

Résolution du conseil d'établissement CÉ18-19/040

ATTENDU l'adoption par le conseil des commissaires de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022 (PEVR) en vertu de la résolution no CC-20180925-4960 et conformément à l'article 209.1 de la Loi sur l'instruction publique (LIP);

ATTENDU l'article 37 de la LIP qui prévoit le contenu du projet éducatif;

ATTENDU que le conseil d'établissement doit adopter un projet éducatif en vertu de l'Article 74 de la LIP;

ATTENDU que le conseil d'établissement a effectué chacune des étapes prévues à l'article 74 de *la Loi sur l'instruction publique*, soit l'analyse de la situation de l'école, et principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de sa communauté;

ATTENDU que le conseil d'établissement de la polyvalente Deux-Montagnes a favorisé la concertation des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite de l'élève, dont les élèves eux-mêmes, les parents, les enseignants, les autres membres du personnel de l'école, des représentants de la communauté et de la Commission scolaire;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 209.2 de la LIP, la Commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son Plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3;

ATTENDU que l'article 75 de *la Loi sur l'instruction publique* prévoit que le conseil d'établissement transmet à la Commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rende public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent;

ATTENDU que l'article 75 de *la Loi sur l'instruction publique* prévoit également que le projet éducatif soit communiqué aux parents et aux membres du personnel;

Il est proposé par : *Monsieur Francis Le Quellec*

D'ADOPTER le projet éducatif 2019-2022 de l'école Polyvalente Deux-Montagnes;

DE LE TRANSMETTRE à la Commission scolaire;

DE LE RENDRE PUBLIC en le déposant sur le site Internet de l'école (DATE : 90 jours après l'adoption par le CÉ);

D'INFORMER les parents et les membres du personnel de l'école de la prise d'effet du projet éducatif dès le jour de sa publication.



SECTION 9

Signature des membres du conseil d'établissement

Karen Packwood

Karen Packwood
Présidence du conseil d'établissement
Substitut au comité de parents

Francis Le Quellec

Francis Le Quellec
Représentant comité de parents
Substitut à la présidence

absente

Valérie Debien
Membre parent

France Hébert

France Hébert
Membre parent

absente

Vianney Lancôt
Membre parent

Hanèn M'Kaouar

Hanèn M'Kaouar
Membre parent

Lucie Bouthillier

Lucie Bouthillier
Membre professionnel

Claudia Turcotte

Claudia Turcotte
Membre personnel

Philippe Cliche

Philippe Cliche
Membre enseignant

Alain Trépanier

Alain Trépanier
Membre enseignant

Francis Lapointe (substitut)

Francis Lapointe
Membre enseignant

Émilie Trépanier (sub)

Émilie Trépanier
Membre enseignant

Michel Perron

Michel Perron
Direction de l'école

Diego Franco (substitut)

Diego Franco
Élève

Alexandra Lemoyne

Alexandra Lemoyne
Membre élève

absent

Hugues Longpré
Membre de la communauté